

Réactions syndicales concernant les événements de Hongrie et d'ailleurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **48 (1956)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384989>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

donc en mesure d'apprécier les conséquences lointaines de leurs revendications. Bien qu'en 1956 les membres du conseil de la Fondation du travail n'aient pas pu se mettre d'accord au sujet de l'ampleur de la hausse des salaires, cette institution n'en a pas moins joué un rôle utile: elle a prévenu la grève. Le différend a été soumis à l'Office national de conciliation, dont la sentence, qui constituait un compromis, a été acceptée par les parties.

Réactions syndicales concernant les événements de Hongrie et d'ailleurs

L'écrasement brutal par les armées soviétiques de la révolte du peuple hongrois contre son propre gouvernement, pour conquérir à la fois l'indépendance nationale et syndicale, a soulevé un vaste mouvement d'indignation dans le monde civilisé.

Nos organisations syndicales nationales et internationales ne se sont pas bornées à lancer de vastes actions d'aide aux innombrables victimes de la sanglante répression. Elles ont protesté généralement contre ces violations systématiques du droit des gens, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de la liberté syndicale.

Il nous paraît nécessaire de publier quelques témoignages choisis entre beaucoup d'autres, afin d'en conserver le souvenir et de permettre à ceux qui s'inspirent des leçons de l'histoire de les retrouver facilement.

Dans ce choix, les condamnations unilatérales de l'arbitraire soviétique voisinent avec d'autres protestations contre les violences survenues ces derniers temps en d'autres parties du globe. Ces manifestations ne condamnent pas seulement l'abus de la force, mais visent souvent à soustraire définitivement l'appareil syndical à l'influence de la cinquième colonne communiste.

Nos lecteurs sauront certainement distinguer entre des conflits de caractère politique tels que ceux dont l'Égypte est le théâtre et ceux qui relèvent en plus de la négation du droit syndical, comme ce fut le cas en Hongrie. Entre l'erreur et le crime, il y a plus que des nuances. Nos lecteurs le comprendront aisément, sans qu'il soit besoin d'insister davantage que nous l'avons fait dans « Règne de la force », que nous avons publié dans le numéro de novembre de notre revue.

Union syndicale suisse

Une des premières protestations et des plus cinglantes consista dans le refus dédaigneux de l'invitation d'une délégation de l'Union syndicale suisse par le Conseil général de l'Union des syndicats soviétiques du 11 octobre dernier.

Il vaut la peine de reproduire aussi bien cette invitation que la fin de non recevoir de notre grande centrale syndicale, publiées déjà dans toute la presse syndicale.

Voyons d'abord la lettre du Conseil général de l'Union des syndicats soviétiques:

*Conseil général de
l'Union des syndicats soviétiques*

11 octobre 1956

*Monsieur Arthur Steiner
Président de l'Union syndicale suisse
Berne*

Le Conseil général de l'Union des syndicats soviétiques, soucieux de développer et de renforcer les relations d'amitié entre les peuples, a décidé d'inviter une délégation de cinq membres de l'Union syndicale suisse à effectuer, à l'époque qui lui conviendra le mieux, en 1956 ou en 1957, un voyage de quinze jours en Union soviétique, aux fins d'étudier les conditions d'existence des travailleurs soviétiques et l'activité des syndicats.

Le séjour de votre délégation en U. R. S. S. et les contacts personnels avec des représentants des syndicats des Etats membres de l'union contribueront sans aucun doute au renforcement de la collaboration entre les organisations syndicales suisses et soviétiques.

Une réponse nous obligerait. Veuillez agréer nos salutations fraternelles.

*L. Solowjew, président suppléant
du Conseil général des syndicats soviétiques.*

Quant à la réponse, la voici dans sa sobriété:

Union syndicale suisse

Berne, le 30 octobre 1956

*A l'Ambassade de l'U. R. S. S.
Berne*

Concerne: Invitation des syndicats soviétiques

Il y a quelques jours, vous nous avez transmis une lettre du Conseil général de l'Union des syndicats soviétiques, du 11 octobre, signée par le vice-président de cette organisation, L. Solowjew. L'Union syndicale est invitée à envoyer en U. R. S. S. une délégation pour y étudier la vie des travailleurs et l'activité des syndicats soviétiques. Au cours de sa séance d'aujourd'hui, le Comité de l'Union syndicale suisse a repoussé cette invitation avec indignation. L'intervention sanglante des troupes soviétiques contre le peuple hon-

grois, qui lutte pour recouvrer sa liberté et sa dignité, démasque l'hypocrisie du slogan de la « coexistence pacifique » et sa vraie nature. Le monde libre assimilerait avec raison le voyage d'une délégation de syndicalistes suisses en U. R. S. S. à une trahison à l'égard des combattants hongrois pour la liberté et de tous les peuples qui gémissent sous le joug soviétique. Des relations amicales entre les syndicats de nos deux pays ne seront possibles que le jour où les travailleurs soviétiques seront libres de déterminer eux-mêmes l'activité de leurs syndicats et d'en élire librement les fonctionnaires. L'Union syndicale suisse n'a rien de commun avec les organisations que l'on qualifie de « syndicats » en U. R. S. S.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre notre réponse au Conseil général de l'Union des syndicats soviétiques.

Union syndicale suisse:

Le président, A. Steiner. Le secrétaire, G. Bernasconi.

Le service de presse hebdomadaire de l'Union syndicale suisse présenta à plusieurs reprises la position de notre grande centrale syndicale nationale dans plusieurs articles. « Ils combattent pour nous », « Impérieux enseignements », « Le B. I. T. et la liberté syndicale en Hongrie » sont autant de condamnations catégoriques de l'impérialisme soviétique et de l'asservissement du mouvement syndical hongrois par la force des armes.

Toute la presse syndicale a repris avec un ensemble touchant ces articles, souvent accompagnés de commentaires personnels des rédacteurs responsables.

La S. E. V. face aux événements de la Hongrie

Sous ce titre, le Comité directeur de la Fédération suisse des cheminots publiait dans le *Cheminot* du 16 novembre la déclaration suivante:

A l'ouverture de sa séance du 10 novembre 1956, le Comité directeur de la Fédération suisse des cheminots a évoqué avec horreur la lâche agression commise par les despotes soviétiques contre le vaillant peuple hongrois. Profondément ému par la lutte héroïque que mène ce peuple pour conquérir sa liberté et son autonomie, il demande aux membres de la S. E. V. de continuer à soutenir le plus généreusement possible la collecte organisée par l'Union syndicale pour venir en aide à la Hongrie.

Le Comité directeur a la conviction que le soulèvement hongrois contre l'oppresseur portera ses fruits et que le syndicalisme libre finira aussi par ressusciter dans ce pays.

Le Comité directeur fait sienne la déclaration de l'Union syndicale suisse condamnant le communisme.

Il rappelle que la Fédération suisse des cheminots a de tout temps refusé quelque contact que ce soit avec les organisations syndicales ou autres d'obédience communiste.

Le Comité directeur estime que ces événements de Hongrie devraient engager définitivement chaque membre de la S. E. V. ayant encore des relations avec les organisations d'inspiration communiste à les rompre immédiatement.

La F. O. T. F. tire les conséquences des événements

La Fédération suisse des ouvriers du textile et de fabrique tirait à son tour les cruels enseignements des violences infligées au peuple hongrois par l'armée soviétique:

Au cours de sa séance du 7 novembre 1956, le Comité directeur de notre fédération s'est à nouveau occupé des événements de politique internationale.

Il a pris connaissance avec satisfaction qu'Israël, la Grande-Bretagne et la France ont cessé les hostilités en Egypte et acceptent les décisions de l'ONU.

Malheureusement, l'espoir que l'U. R. S. S. donnera également suite aux vœux des Nations Unies concernant son action en Hongrie, garantissant par là la liberté et l'indépendance du peuple hongrois, doit être considéré comme une utopie.

La lutte héroïque du peuple hongrois — ouvriers, paysans, étudiants — pour la liberté et le droit a été écrasée par la soldatesque russe. La grève générale qui suivit a dû, à son tour, être arrêtée pour que ne meurent pas de faim et de froid des milliers de femmes et d'enfants innocents, mais, quelle que soit la fin de la lutte actuelle, elle restera dans la mémoire de tous les peuples et hommes sincèrement attachés à la paix et à la liberté, et la Hongrie trouvera un jour la liberté et l'indépendance.

En relation avec les événements de Hongrie, le Comité directeur F. O. T. F. s'est occupé à nouveau de la position des membres du Parti du travail qui détiennent des postes d'hommes de confiance de notre fédération dans les entreprises et dans les sections.

Il rend ces collègues attentifs au fait que — à la suite de l'intervention soviétique contre les tentatives de libération des travailleurs hongrois — la foi en la possibilité d'existence d'un mouvement ouvrier libre sous le drapeau du communisme s'est révélée une vaine illusion.

Il rend ces membres qui, jusqu'ici, avaient soutenu de bonne foi le Parti suisse du travail, attentifs aux statuts de la F. O. T. F. où, parmi les objectifs qu'elle s'est fixée, figure entre autres la démo-

cratisation au sein des entreprises par l'octroi aux travailleurs du droit de discussion et du droit de cogestion, et où il est fixé de plus: elle (la F.O.T.F.) adhère aux principes de base de la démocratie suisse et affirme son droit de disposer librement d'elle-même.

La tragédie hongroise — comme la polonaise — nous a montré à nouveau que la réalisation de nos buts est impossible sur le terrain de l'idéologie communiste, telle qu'elle est incarnée aujourd'hui par les soviets.

Cette constatation conduit le Comité directeur, comme conséquence des événements de Hongrie, de Pologne et des autres Etats satellites de l'U. R. S. S., aux constatations et injonctions suivantes:

1. Le Comité directeur et avec lui tous les collègues, attachés aux principes de la libre organisation syndicale et de la démocratie, sont révoltés par la sanglante et honteuse répression du mouvement de libération hongroise par l'Union soviétique.
2. Ils condamnent en outre l'attitude des Suisses et Suissesses qui acceptent tacitement l'action hypocrite de la Russie soviétique qui se dissimule derrière une prétendue défense de la révolution socialiste.
3. Le Comité directeur F.O.T.F. enjoint à tous ses militants et membres affiliés au Parti du travail de se décider:
 - a) soit pour l'organisation syndicale libre et par conséquent pour la lutte syndicale sur le terrain de la démocratie;
 - b) soit pour le régime soviéto-communiste préconisé par le Parti du travail et par conséquent de renoncer à toute fonction en qualité de militant F.O.T.F. dans les entreprises et les sections de la fédération.
4. Il attend une décision immédiate.
5. Le Comité directeur considère et déclare que ces injonctions sont impératives et invite tous ses membres à veiller dans les sections pour que les conséquences en soient tirées par les membres F.O.T.F. affiliés au Parti du travail.
6. Le Comité directeur se réserve de proposer, si nécessaire, d'autres mesures aux autorités dirigeantes de la fédération.

Fédération suisse des ouvriers du textile et de fabrique:
Le Comité directeur.

La F.C.T.A. et la politique intérieure et extérieure de la Suisse

Une conférence des secrétaires et le comité central de la Fédération suisse des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation dénonçait en ces termes, dans la *Solidarité*, à la fois la « bar-

bare intervention soviétique » en Hongrie, qui n'a rien de commun avec un pseudo-socialisme ou communisme, et l'« intervention intempestive » anglo-française au Moyen-Orient :

I

Considérant que la contribution de la Suisse aux efforts entrepris en vue de détendre la situation politique internationale qui menace le monde doit avant tout être médiatrice et consister à porter secours aux victimes humaines, les membres du Comité central étendu de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation pensent qu'il était juste de réagir envers les événements de Hongrie et du Proche-Orient de la même manière que le Conseil fédéral dans le cas particulier.

Avec le peuple suisse tout entier, les membres des autorités fédératives et les secrétaires de la F. C. T. A. regrettent et condamnent l'intervention militaire de la Russie soviétique en Hongrie. Ils expriment leur profonde sympathie envers le peuple hongrois qui lutte pour sa souveraineté nationale et exhortent tous les membres de la fédération à porter secours aux victimes innocentes et aux réfugiés dignes de notre pitié.

La tâche essentielle de la Suisse et de tous ses citoyens consiste à se placer aux côtés de ceux qui œuvrent sincèrement à empêcher une nouvelle guerre mondiale et qui luttent pour le respect de la liberté de tous les peuples.

La ruée massive des acheteurs sur les denrées et marchandises — malgré les déclarations motivées et apaisantes des autorités compétentes — doit être considérée comme une honte pour notre pays. Le C. C. E. attend du Conseil fédéral qu'il ne libère pas les stocks obligatoires au détriment de la population qui est restée calme et raisonnable.

II

Cependant, ni les événements de Hongrie ni ceux du Proche-Orient ne doivent entraver la vigilance des syndicats suisses en ce qui concerne les zones de tension existant dans leur propre pays et qui se sont encore aggravées ces derniers temps.

Les membres des autorités fédératives et les secrétaires de la F. C. T. A. rappellent que le problème du ravitaillement du pays en céréales panifiables doit être résolu ces mois prochains par une nouvelle initiative constitutionnelle ou la prorogation de la réglementation en vigueur jusqu'à fin 1957. Une attention particulière doit être vouée à l'application des prescriptions sur le contrôle des prix et la protection des locataires par le Conseil fédéral, ainsi qu'à l'exécution de la loi fédérale sur la convention collective de travail et l'extension de son champ d'application.

Fait regrettable, la situation créée sur le marché des capitaux par la politique du Conseil fédéral et de la Banque Nationale conduit à une hausse des taux d'intérêt. Des augmentations éventuelles des intérêts hypothécaires entraîneront des hausses de prix correspondantes. De même, les événements du Proche-Orient, qui ont conduit à une augmentation massive du fret maritime, provoqueront de nouveaux renchérissements.

Comme il ne peut être question que les ouvriers et les employés acceptent un avilissement de leurs conditions d'existence, le C. C. E. donne mandat aux secrétaires de la fédération d'envisager toutes les mesures propres à parer à des pertes de salaire réel. Il appuie également les efforts constants tendant à une réduction successive de la durée du travail.

L'indignation de la V. P. O. D.

Et nous terminerons cette série de déclarations des fédérations affiliées à l'U. S. S. par la résolution votée à l'unanimité, moins une voix genevoise, par l'organe compétent de la Fédération suisse du personnel des services publics:

Le Comité fédératif de la V. P. O. D., bouleversé par les indicibles souffrances du peuple hongrois et révolté par les actes inqualifiables dont il a été et est victime à la suite de l'immixtion brutale de la Russie des soviets, exprime sa sympathie émue au peuple qui lutte pour sa liberté et son indépendance.

La V. P. O. D. soutiendra toutes les mesures humanitaires destinées à atténuer les souffrances et la misère des victimes de la politique despotique de la Russie des soviets et des communistes.

Toutes les tentatives de justifier la politique d'oppression des communistes sont une honte pour les individus qui jouissent des droits et des libertés des citoyens d'un Etat libre. Celui qui, après ce qui s'est passé, continue d'approuver ou de défendre l'idéologie de la dictature et du despotisme n'a plus rien à chercher dans des organisations qui ne peuvent que reposer sur des bases de démocratie et de liberté.

Le Comité fédératif charge les sections de prendre immédiatement des mesures en vue d'éliminer de leurs rangs les membres qui ne remplissent pas les conditions pour l'appartenance à la V. P. O. D.

L'indignation du président de l'Union des syndicats du canton de Genève

Il convient de retenir aussi l'excellent article d'Eugène Suter, publié dans l'organe officiel de l'Union des syndicats du canton de Genève, Le Syndiqué genevois.

Au moment où ces lignes sont écrites, la révolte des patriotes hongrois est matée par les troupes russes. Le froid, la faim, ont été pour les armées soviétiques de répression des alliés précieux, et les résolutions de solidarité de l'Occident ne pouvaient attaquer les carapaces des blindés.

Toute aide, directe ou indirecte, aux travailleurs hongrois ne pouvait que précipiter le monde dans une nouvelle conflagration mondiale que personne n'ose provoquer, cela d'autant moins que l'intervention franco-britannique en Egypte, décidée au mépris des principes des Nations Unies, créa un trouble immense dans les consciences, en même temps qu'une révolte contre ceux qui délibérément prirent le risque de mettre le feu aux poudres de toute la planète. Il y a maintenant des victimes, beaucoup de victimes innocentes, à Port-Saïd.

Néanmoins, le couvercle de la marmite en ébullition a été refermé avec bruit, sans pouvoir empêcher la vapeur de se reformer et de se comprimer à nouveau à l'intérieur, pour s'échapper à la première occasion.

Si nous nous inclinons bien bas devant le courage, devant le sacrifice de nos camarades hongrois, nous ne pouvons toutefois pas nous taire devant les opérations militaires russo-kadariennes, conduites au nom du socialisme avec, comme mobile officiel, l'écrasement d'un putsch fasciste.

Quels sont les travailleurs suisses, qu'ils soient métallurgistes, maçons, postiers ou chimistes, à qui l'on fera accroire que les mineurs, les métallurgistes ou cheminots hongrois sont tous des fascistes? Non, les travailleurs hongrois ont eu les réactions que les travailleurs de notre pays auraient eues s'ils avaient été placés dans les mêmes circonstances, et sur cette attitude il ne peut y avoir aucun doute. Pas besoin d'insister sur le sort que les ouvriers suisses auraient réservé à ceux d'entre les représentants politiques de notre pays qui auraient, comme Geroe ou Kadar, appelé l'étranger à la rescousse pour écraser leur mouvement de libération. Ceci est clair et même bien clair.

Au lieu de chercher des justificatifs lamentables, il vaudrait mieux dire que l'intervention russe a, comme base, la raison d'Etat, cette raison d'Etat qui permet tout, qui a aussi été à la base des opérations franco-britanniques contre l'Egypte, au mépris absolu des principes à la base des Nations Unies, mettant ainsi également la paix gravement en danger.

Mais alors, il faut admettre que l'Etat russe se comporte comme un Etat capitaliste et qu'il peut, comme ce dernier, légitimer le sinistre crépitement des mitrailleuses même lorsque ce seront des travailleurs qui seront dans leurs trajectoires et qui auront le seul tort de réclamer davantage de pain, de liberté et d'indépendance.

La dureté des termes que nous employons n'a pas pour mobile de blesser des camarades qui, dans nos rangs, ont honnêtement cru que jamais l'U. R. S. S. ne s'abaisserait à une action pareille, mais est l'expression de notre déception en tant que militant ouvrier: déception parce qu'un Etat qui se dit ouvrier se comporte, à l'égard des travailleurs, d'une manière révoltante; déception à la pensée que le mouvement ouvrier a pu se laisser diviser trente ans durant par le mythe que nous voyons s'effondrer aujourd'hui; déception parce que la tension internationale renaissante va stériliser, au profit des canons, des sommes par milliards qui, sans cela, auraient pu assurer davantage de bien-être aux peuples.

Nous nous devons de dire très clairement que nous ne sommes pas dupes des intentions de certains qui, comme nous, clament leur indignation devant la répression russe, mais qui en espèrent un affaiblissement ouvrier dans son ensemble, et qui se sont tus devant l'emprisonnement, la déportation, la fusillade même de grévistes dans les années de l'infantilisme syndical, qui se sont tus devant les crimes du fascisme et se taisent encore devant l'oppression du peuple espagnol et des peuples coloniaux.

Que pleure la grande bourgeoisie sur le sort des Hongrois martyrs, mais nous mesurerons la sincérité de ses larmes à celles qu'elle versera à chaque fois que le droit et la justice seront bafoués dans le monde.

Pour nous, militants syndicaux de Genève, sachons tirer la leçon de la tragédie magyare. Sachons, encore mieux que par le passé, défendre nos organisations syndicales libres contre toute emprise de n'importe quel parti ou même de l'Etat, et faisons en sorte qu'elles soient à même de remplir leur rôle de rempart et d'arme de lutte des travailleurs, en vue d'assurer, au-dessus des doctrines qui les divisent, leur émancipation vers la justice sociale, vers une véritable démocratie économique dans le cadre de notre démocratie politique.

La clarification politique née dans les esprits ouvriers au travers de l'insurrection hongroise ne peut que renforcer nos organisations dans les temps à venir et servir, par conséquent, la promotion ouvrière. Que nos syndicats servent de refuge à ceux d'entre nos camarades d'extrême gauche qui, déçus de leur idéal politique que le sang a éclaboussé, sauront retrouver dans la lutte quotidienne une raison de vivre, une raison d'espérer.

Or, n'oublions pas que des tâches immédiates nous attendent et doivent être satisfaites.

*Eugène Suter,
président de l'Union des syndicats du canton de Genève.*

L'I. T. F. contre toute intervention armée

Méditons aussi cette intervention mesurée d'une puissante internationale professionnelle, choisie entre bien d'autres, que la *Correspondance syndicale suisse* résuma excellemment :

La conférence commune des sections de dockers et de gens de mer de la Fédération internationale des ouvriers du transport (I. T. F.), tenue à Londres les 8 et 9 novembre 1956, a examiné la situation internationale, plus particulièrement la crise au Moyen-Orient et l'action de répression soviétique en Hongrie.

En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, la conférence rappelle dans une communication publique que l'I. T. F. a déjà énergiquement condamné l'action militaire des gouvernements israélien, britannique et français, en déclarant que rien ne saurait justifier une décision unilatérale d'intervention armée.

La conférence nota avec satisfaction qu'un cessez le feu avait été déclaré au Moyen-Orient et fit appel aux gouvernements israélien, britannique et français de retirer aussi promptement que possible leurs troupes du territoire égyptien, ainsi que le demandait la résolution adoptée à une majorité écrasante par l'Assemblée générale des Nations Unies. La conférence estima que pareil retrait est essentiel au rétablissement de la paix dans cette région.

Dans sa partie essentielle, cette communication de l'I. T. F. exprime son horreur et sa répugnance devant l'impitoyable carnage pratiqué par les forces armées soviétiques contre les Hongrois épris de liberté. Elle fait valoir le fait que le peuple hongrois n'a fait que tenter d'obtenir par des moyens pacifiques les droits humains élémentaires accordés dans tous les pays démocratiques : liberté de parole, liberté de religion, liberté d'association au sein de syndicats et de partis politiques, droit de grève et liberté d'élection d'un gouvernement. La réplique du Gouvernement soviétique à ces demandes a été d'intervenir traîtreusement et d'opprimer un mouvement national de liberté avec une brutalité qui le couvre de honte devant le monde civilisé.

La conférence se rallie aux autres voix du monde libre en condamnant cette intervention et exprimant son indignation et sa colère vis-à-vis des méthodes barbares dont on use contre le peuple hongrois. Elle émet l'avis que le mouvement ouvrier international se doit de donner une expression pratique à sa sympathie pour le peuple hongrois et son horreur de ses oppresseurs. Elle invite la C. I. S. L. à proclamer un boycott international de toutes marchandises et tous services soviétiques, et déclare que les sections des dockers et gens de mer de l'I. T. F. sont prêtes à apporter tout leur concours à cette action ; elle fait appel aux autres catégories de travailleurs des transports de s'y joindre sur leurs terrains respectifs.

*L'Organisation régionale européenne de la C. I. S. L.
contre la dictature*

Au nom de vingt-quatre millions de travailleurs libres, l'Organisation régionale européenne de la Confédération internationale des syndicats libres dénonça à son tour la trahison commise par le Kremlin à l'égard du peuple hongrois écrasé par l'Armée Rouge alors qu'il voulait reconquérir sa liberté.

Cette agression inqualifiable met en lumière la duplicité du Gouvernement soviétique, qui affirmait dans une déclaration récente passée avec la Belgique que « les relations entre les pays doivent se baser sur le principe du respect mutuel, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté, de la non-agression et de la non-ingérence ».

Le Kremlin d'aujourd'hui, comme celui de Staline, pratique une politique d'hypocrisie et de perfidie; il vient de commettre l'un des plus grands crimes dans l'histoire du monde moderne. Pas un seul homme, pas une seule femme attachés à la liberté, même sincèrement communistes, ne peuvent trouver de justification à l'agression russe.

Les travailleurs hongrois, les peuples de Hongrie et de tous les pays, assoiffés de liberté, de justice sociale et d'indépendance politique, peuvent compter sur le soutien indéfectible et la solidarité totale des travailleurs organisés au sein du mouvement syndical libre.

Face aux dangers courus par la liberté et la paix, et se refusant à désespérer de l'action internationale, l'Organisation régionale européenne lance un appel à tous les travailleurs, à tous les démocrates et à tous les communistes désabusés pour qu'ils se groupent et opposent le bloc de la liberté à celui de la dictature.

L'Organisation régionale européenne s'associe sans réserve à toutes les démarches entreprises par la Confédération internationale des syndicats libres auprès des Nations Unies, et apporte son appui à toutes les actions engagées pour soutenir la cause de l'indépendance des peuples et de la paix.

Solidarité de la C. I. S. L.

Nous reproduisons enfin le communiqué suivant publié le 25 octobre dernier par le secrétariat central de la C. I. S. L., dont les réactions immédiates auprès de l'ONU et de l'O. I. T. ont été particulièrement remarquées:

L'Europe de l'Est, l'Europe centrale, sont en pleine révolte, après avoir passé douze ans sous le joug de l'impérialisme soviétique et de la dictature communiste. Suivant immédiatement le soulèvement terrifiant de l'opinion antisoviétique de la nation polonaise, les

Hongrois prouvent clairement, à leur tour, qu'ils ont décidé de se défaire de leurs féodaux soviétiques et de leurs maîtres communistes. Les peuples de la Tchécoslovaquie et des autres pays satellites en feraient certes autant s'ils ne vivaient sous l'oppression d'une terreur policière impitoyable.

La Confédération internationale des syndicats libres ne restera pas silencieuse, à l'heure où se forge le destin des peuples esclaves de l'Empire des soviets. Les syndicalistes de partout ont appris avec fierté la part prise par les travailleurs de ces pays pour le mouvement en faveur du pain et de la liberté. Ils savent, par exemple, que l'étincelle de la résistance héroïque des grévistes de Poznan se communiqua, comme une traînée de poudre, dans le pays tout entier. Nous réitérons l'engagement solennel que nous avons pris d'accorder notre appui moral et matériel le plus complet à ceux qui luttent pour la liberté et contre le totalitarisme. Après la longue période pendant laquelle le stalinisme les couvrit d'une chape de plomb et les plongea dans les ténèbres, au moment où les peuples de l'Empire des soviets entrevoient une chance de reconquérir leur liberté en combattant, nous pensons que les nations démocratiques leur doivent tous les appuis possibles.

Que les puissances démocratiques fassent clairement comprendre au Gouvernement des soviets qu'elles considèrent chacune des interventions des forces armées soviétiques contre les peuples de l'Europe orientale comme une violation de la Charte des Nations Unies. Elles doivent insister afin que le Gouvernement des soviets remplisse l'engagement qu'il a pris d'autoriser de véritables élections libres dans ces pays. Elles doivent accorder leur appui aux plaintes que la C. I. S. L. a déposées auprès de l'Organisation internationale du travail, afin de permettre la restauration de la liberté syndicale la plus complète pour les travailleurs de l'Union des soviets et des pays du bloc soviétique.

Pour sa part, la C. I. S. L. continuera de mobiliser un soutien maximum du mouvement international syndical libre aux travailleurs en révolte contre des régimes dictatoriaux. Nous invitons, en particulier, l'ensemble des organisations syndicales libres à donner leur aide généreuse au Fonds international de solidarité de la C. I. S. L. en faveur des victimes de la dictature. L'heure est venue de lancer un puissant mouvement de solidarité qui, par les manifestations de sympathie du mouvement ouvrier international aux travailleurs en lutte, parvienne à aider les peuples esclaves à se débarrasser de leurs tyrans et rapprochera l'heure tant attendue de la libération.

Une déclaration ultérieure du Comité exécutif de la C. I. S. L. complète admirablement cette première protestation spontanée. Nous la reproduisons également pour l'édification de nos lecteurs :

Le 23 octobre vivra éternellement dans toutes les mémoires comme le jour où un peuple vaillant s'est dressé pour briser les chaînes d'une tyrannie, d'une exploitation et d'une humiliation brutales. Ce jour, les travailleurs, les paysans, les intellectuels et la jeunesse de Hongrie, soutenus par toute la nation, ont jeté dans la balance de l'histoire, contre les forces de la tyrannie communiste, l'amour de leur pays, de la liberté et de la démocratie, et leur volonté de ne jamais plus retomber en esclavage.

Les travailleurs du monde libre sont profondément émus devant la lutte héroïque de leurs frères hongrois. Au nom de ces travailleurs libres, le Comité exécutif de la C.I.S.L. déclare solennellement:

- La lutte glorieuse des Hongrois pour la liberté et la démocratie doit être épaulée par les efforts les plus énergiques pour défendre leur pays contre ses oppresseurs.*
- L'impérialisme soviétique, étayé par la force brutale, est condamné par sa faillite morale, sa duplicité politique, son oppression économique et son caractère socialement réactionnaire.*
- L'Union soviétique est coupable d'agression flagrante et réitérée contre le peuple hongrois épris de liberté.*
- Le Gouvernement soviétique a révélé l'hypocrisie de ses professions de foi de pacifisme et de non-ingérence dans les affaires internes des autres nations.*
- L'Union soviétique est coupable du crime de génocide contre la nation hongroise par les massacres et les déportations massives.*
- Les syndicats libres ne peuvent admettre aucune espèce de relations avec un régime qui a recouru à la force militaire brutale pour écraser une nation luttant pour la liberté, la démocratie et les droits de l'homme.*

La C.I.S.L., fidèle représentante de millions de travailleurs de tous les continents, salue les héroïques travailleurs hongrois et la nation hongroise tout entière qui viennent d'écrire l'un des chapitres les plus glorieux de l'histoire de la lutte de l'homme pour sa liberté. Nous nous engageons à poursuivre notre devoir d'apporter le maximum d'appui moral et matériel aux travailleurs hongrois, qui, dans les conseils d'entreprise, n'ont pas cessé de lutter contre l'armée soviétique et contre le régime fantoche de Kadar pour faire triompher leurs justes revendications. Nous nous engageons également à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider à alléger les souffrances nées de l'agression soviétique.

La lutte pour la liberté et la justice est éternelle; éternel est notre devoir de la poursuivre. Inspirés par l'exemple de la lutte du

peuple hongrois, nous sommes résolus plus que jamais à lutter pour faire triompher le droit de chaque nation et de chaque être humain à la paix, à la liberté et à la justice.

Conclusions

Ce choix disparate de manifestations syndicales diverses de fédérations syndicales et d'un cartel cantonal, d'une internationale professionnelle et de la C. I. S. L. témoigne d'une indignation violente pour les sévices d'une grande puissance mondiale camouflée de l'idéal communiste. Mais il proclame aussi la volonté bien arrêtée des syndicats libres de poursuivre la lutte implacable contre le totalitarisme inhumain, quel que soit sa forme et sa couleur. Car le bonheur des peuples n'est pas dans les grands cimetières des martyrs. Ce bonheur s'affirme dans la liberté et la dignité de la personne. Le travailleur en trouve la consécration dans la sécurité sociale, l'emploi assuré, la justice et la paix.

Ce ne sont pas les mœurs barbares des nouveaux conquérants qui sont capables d'assurer de tels biens. Les travailleurs feront mieux de continuer à faire confiance aux syndicats libres, indépendants des associations d'employeurs, des partis politiques et du gouvernement.

Bibliographie

L'Agenda de poche suisse 1957 (70^e année) constitue une réussite en son genre et convient à chacun. 200 pages, français-allemand, 11,8 × 15,7 cm. Exécution moderne, couverture plastic noir avec deux poches latérales. Brochure spirale. Crayon. Prix: 4 fr. 90. Impression et édition: Büchler & Cie, Berne. En vente dans toutes les librairies et papeteries. — Chacun, au long du chemin, s'en va méditant ou pensant à d'importants rendez-vous qu'il importe de noter sans tarder, au risque de les oublier. Il est recommandable d'utiliser à cet effet l'Agenda de poche suisse, édité depuis septante ans par les soins de Büchler & Cie, à Berne, et qui satisfait aux plus grandes exigences.

Le nouvel Agenda de poche suisse possède l'avantage d'être tout à la fois agenda, aide-mémoire et portefeuille, et ce, sans être encombrant. La couverture, sous sa forme de portefeuille en plastic noir, est solide, souple et lavable.

Agenda de poche suisse 1957, petit format. — L'agenda de poche pratique. 192 pages français-allemand, sur papier mince permettant d'écrire à l'encre. Format 8,5 × 11,5 cm., sous couverture rouge, souple, aux angles arrondis. Prix: 3 fr. 20. Impression et édition: Büchler & Cie, Berne. En vente dans toutes les librairies et papeteries.

En plus de 106 pages destinées aux rappels journaliers, 16 pages de livres de caisse et 15 pages de papier quadrillé, il comprend les tarifs des postes, téléphones et télégrammes, le réseau téléphonique suisse, les poids et mesures et les calendriers de 1957 et du premier semestre 1958. Facile à glisser dans le sac à main, il sera par là même le cadeau convenant aux dames.